



## Motion relative aux modalités d'expression syndicale

La Chambre régionale d'agriculture de Normandie, réunie en Session le 23 juin 2023 à Caen, sous la présidence de Monsieur Sébastien Windsor ;

Vu les manifestations d'opposition aux réserves d'eau en Poitou-Charentes en 2023 ;  
Vu les destructions de plants de mugets ;  
Vu la destruction d'essais variétaux en Pays-de-la-Loire le 10 juin sur des sites d'expérimentation sur sols vivants et cultures sans pesticide ;

Constatant que le quorum est atteint,

Considérant :

- Le respect de la liberté d'expression de chacun dans la légalité
  - Les menaces que le changement climatique fait peser sur les productions agricoles animales, végétales et forestières, remettant notamment en cause la souveraineté alimentaire
  - Les conséquences humaines et financières de la dégradation de biens d'agriculteurs
  - La radicalisation des actions menées depuis plusieurs mois contre des productions agricoles
- 
- ✓ Rappelle le droit fondamental de la **propriété privée**
  - ✓ Exprime son **plein soutien** aux agriculteurs victimes de dégradations ainsi qu'aux salariés affectés dans leurs travaux et salue leur pondération pendant ces évènements
  - ✓ Exige que les auteurs de dégradations illégales soient identifiés, que les suites judiciaires soient données permettant la **condamnation** des responsables et l'indemnisation des dégâts pour les agriculteurs victimes d'exactions
  - ✓ Demande aux pouvoirs publics de **protéger** les productions agricoles et les stations de recherche agronomique et agricole
  - ✓ Déploie la **violence** des actions et la stigmatisation induite dans les débats démocratiques où l'agriculture française multi-modèles doit au contraire être reconnue pour sa durabilité et ses progrès
  - ✓ Demande à toutes les organisations (dont les syndicats agricoles) ou personnes, de se **désolidariser** des mouvements instigateurs d'actions interdites, violentes ou délictuelles.

Fait à Caen, le 23 juin 2023

Sébastien WINDSOR, Président